

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2023

Zone de tarification d'Union Sud – Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz – Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct – Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	25,9526	-147,00 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	6,4295	65,42 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	7,5743	8,51 \$	7,5743	8,51 \$
150 m ³ suivants	7,2619		7,2619	
Au-delà de 250 m ³	6,4554		6,4554	
Frais carbone des installations	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Frais mensuels	23,98 \$	9,60 \$	23,98 \$	9,60 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires		-63,47 \$		18,11 \$
Frais temporaires		9,09 \$		1,58 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-54,38 \$		19,69 \$

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est – Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz – Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct – Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	26,2350	-147,02 \$	Prix établi dans le contrat	
Rajustement du prix du gaz	7,3320	53,80 \$	Prix établi dans le contrat	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	2,1564	-4,74 \$	2,1564	-4,74 \$
Rajustement des prix du transport	-0,0349	1,07 \$	-0,0349	1,07 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	17,4646		17,4646	
200 m ³ suivants	17,1873	19,03 \$	17,1873	19,03 \$
200 m ³ suivants	16,7476		16,7476	
500 m ³ suivants	16,3443		16,3443	
Au-delà de 1 000 m ³	16,0107		16,0107	
Frais carbone des installations	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,98 \$	9,60 \$	23,98 \$	9,60 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires		-68,26 \$		24,96 \$
Frais temporaires		7,42 \$		7,42 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-60,84 \$		32,38 \$

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest – Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz – Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct – Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct – Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	22,1861	-177,21 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	0,8976	28,46 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	3,7434	-20,10 \$	3,7434	-20,10 \$
Rajustement des prix du transport	0,6761	0,59 \$	0,6761	0,59 \$
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	13,5941		13,5941	
200 m ³ suivants	13,3168	16,27 \$	13,3168	16,27 \$
200 m ³ suivants	12,8771		12,8771	
500 m ³ suivants	12,4738		12,4738	
Au-delà de 1 000 m ³	12,1402		12,1402	
Frais carbone des installations	0,0141	0,00 \$	0,0141	0,00 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,98 \$	9,60 \$	23,98 \$	9,60 \$
Taxe fédérale sur le carbone	9,7900	0,00 \$	9,7900	0,00 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires		-142,39 \$		6,36 \$
Frais temporaires		-17,94 \$		-17,94 \$
Variation annuelle totale de la facture²		-160,33 \$		-11,58 \$

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.